

**ENQUÊTE SUR LES CURSUS BINATIONAUX
FINANCÉS PAR L'UFI/UIF**

L'enquête a été réalisée sur 65 cursus binationaux entre la France et l'Italie, ayant obtenu un financement de l'UFI/UIF entre 2001 et 2010.

- Organisation du cursus

26 % des cursus existaient avant le partenariat franco-italien, alors que **l'initiative n'aurait pas pu être réalisée sans le financement de l'UFI/UIF dans 71 % des cas.**

Un total de 1 084 étudiants ont été inscrits dans le cadre de ces cursus binationaux, parmi lesquels 205 d'entre eux ont pu bénéficier d'un financement de mobilité.

Dans **71 %** des cas, un **niveau de langue spécifique est demandé** lors de l'inscription au cursus.
Dans **79 %** des cas, une **préparation linguistique** est proposée aux étudiants.

En Italie, les cours sont dispensés uniquement en italien dans 33 % des cursus, alors qu'ils sont dispensés **en italien et en français dans 38 % des cursus.**

En France, les cours sont dispensés uniquement en français dans 50 % des cursus, alors qu'ils sont dispensés en italien et en français dans 17 % des cursus.

L'expérience binationale a été jugée positive pour 79 % des responsables des cursus, qui ont déclaré que la formation binationale a été **très utile pour l'insertion des diplômés dans le monde du travail dans 58 % des cas.**

- Aspects bilatéraux

Dans 74 % des cas, les étudiants effectuent une double inscription au cursus, en France et en Italie.

Les diplômes délivrés sont à 86 % des doubles-diplômes et à 14 % des diplômes conjoints.

A la fin du cursus, il y a une soutenance unique du mémoire dans 79 % des cas.

La mobilité des étudiants est effectuée à 35 % en groupes et à 65 % en flux croisés entre les universités partenaires.

Il existe une **mobilité des enseignants dans 79 % des cursus binationaux financés.**